



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

PROJET DE CHARTE

« ECONOMIES D'EAU »

Juin 2021

Ressources hydriques : Situation.

- De part son appartenance géographique à la zone aride et semi-aride, l'Algérie est soumise à des conditions hydro-climatiques défavorables,
- La pluviométrie a diminué de 20% en moyenne ces vingt (20) dernières années,
- Pour l'année hydrologique 2019-2020, le déficit pluviométrique a atteint 30%,
- Sur un potentiel de ressources hydriques renouvelables de 18 Milliards de m³/an, seuls 10,7 milliards de m³ sont mobilisés pour tous les usages, soit 63 % des potentialités,
- Par conséquent, les potentialités des ressources renouvelables évaluées à moins de **500 m³/hab/an**, classent l'Algérie parmi les pays les plus pauvres en eau.

Les économies d'eau : un impératif pour tous les usages

Face à la rareté de l'eau accentuée par les changements climatiques et la déperdition de la ressource, l'économie de l'eau devient un impératif :

- Préserver la ressource en eau et améliorer sa qualité,
- Placer l'eau au centre de tout aménagement durable du territoire,
- Lutter contre toutes formes de pollutions,
- Développer une culture d'économie circulaire,
- Concevoir des infrastructures dotées technologies économes en eau
- Limiter les impacts quantitatifs et qualitatifs sur la ressource: mesurer la consommation et le contrôle sa qualité,
- Mettre en place un plan de communication et de sensibilisation au service de la préservation et de l'économie de l'eau (agir sur les pratiques et comportements pour mieux utiliser l'eau).

Les enjeux de la charte "Economies d'eau"

Le projet de charte que propose le secteur des ressources en eau, à l'adhésion de tous les acteurs porte un ensemble d'objectifs qui obéissent aux principes d'utilisation rationnelle de l'eau:

- **Réduire les consommations en eau;**
- **Eviter autant que possible la pollution des eaux;**
- **Utiliser une eau de qualité appropriée à l'usage;**
- **Récupérer les eaux de pluie;**
- **Réutilisation et le recyclage des eaux usées**

Ainsi qu'aux comportements à adopter pour améliorer la gestion de l'eau afin de les intégrer dans leurs programmes et activités respectives.

Les engagements de la charte "Economies d'eau"

Cinq (05) engagements

Les engagements de la charte "Economies d'eau"

Engagement n°1 : Gestion de la demande en eau

◆ Réhabiliter les réseaux d'alimentation en eau et réduire les pertes

- **Principaux acteurs**

Ressources en Eau, Collectivités locales, Agriculture, Associations d'irrigants

- Réduire les consommations et gaspillages d'eau

- **Principaux acteurs**

Ressources en Eau, Collectivités locales, Tourisme, Santé. Affaires religieuses, Education nationale, Agriculture, Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique, Mouvements Associatifs

Engagement n°1 : Gestion de la demande en eau

- ◆ **Généraliser le comptage des consommations d'eau**
 - **Principaux acteurs**
 - Ressources en Eau, Agriculture, Collectivités Locales, Recherche Scientifique, Industrie.

- ◆ **Lutter contre les vols d'eau et piquages illicites**
 - **Principaux acteurs**
 - Ressources en Eau, Justice, Collectivités Locales, Agriculture, Intérieur et Collectivités Locales.

Engagement n°1 : Gestion de la demande en eau

- ◆ **Promouvoir les formations sur l'entretien des réseaux d'eau potable et d'irrigation**

- **Principaux acteurs**

Ressources en Eau, Formation Professionnelle, Agriculture, Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique

- ◆ **Adapter la tarification de l'eau et le système des redevances**

- **Principaux acteurs**

Ressources en eau, Finances, Agriculture, Environnement

Engagement n°2: Rationaliser les usages de l'eau

- ◆ **Développer les techniques d'irrigation localisée et d'économie d'eau**

- **Principaux acteurs**

Ressources en eau, Finances, Agriculture, Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique, Formation Professionnelle, Associations d'Agriculteurs

- ◆ **Recycler les eaux dans le secteur industriel**

- **Principaux acteurs**

- Ressources en eau, Energie, Mines, Industrie, Transition énergétique et Energies renouvelables, Industrie pharmaceutique, Environnement, Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique.

- ..

Engagement n°2: Rationaliser les usages de l'eau

◆ Promouvoir les équipements économes en eau dans le bâtiment

- **Principaux acteurs**

Ressources en eau, Habitat, Urbanisme et la Ville, Collectivités Locales, Commerce, Start up, Administrations publiques.

◆ Réutiliser les eaux usées épurées

- **Principaux acteurs**

Ressources en Eau, Agriculture, Environnement, Communication, Santé Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique. Mouvement associatif agricole.

◆ Collecter les eaux de pluies

- **Principaux acteurs**

Ressources en eau, Agriculture et du Développement Rural, Habitat, Urbanisme, Collectivités locales, Education Nationale, Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique.

Engagement n°3: connaître la ressource

- ◆ Réévaluer les ressources en eau en relation avec le Changement Climatique

Principaux acteurs

Ressources en eau, Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique.

- ◆ Mettre en place un réseau national de surveillance piézométrique des systèmes aquifères

Principaux acteurs

Ressources en eau, Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique

- ◆ Promouvoir les projets de recherche sur les économies d'eau

Principaux acteurs

Ressources en eau, Agriculture, Enseignement supérieur et Recherche scientifique, Start up

Engagement n°4 : Protection de la ressources

- ◆ **Mettre en place des périmètres de protection des champs de captage**

Principaux acteurs

Ressources en eau, Collectivités locales, Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique, Environnement, Santé industrie, Energie et Mines.

- ◆ **Protéger les bassins versants et les barrages contre l'érosion et l'envasement**

Principaux acteurs

Ressources en eau, Agriculture, Collectivités Locales, Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique, Environnement.

- ◆ **Intensifier les programmes d'épuration des eaux usées et de protection des milieux récepteurs**

Principaux acteurs

Ressources en eau, Collectivités locales, Environnement.

Engagement n°5: Information et Sensibilisation

◆ Informer et sensibiliser sur les économies d'eau

Principaux acteurs

Ressources en eau, Environnement, Agriculture, Environnement, Collectivités Locales, Education Nationale, Industrie, Affaires religieuses, Communication, Associations

◆ Informer et sensibiliser sur les impacts du Changement Climatique dans le secteur de l'eau

Principaux acteurs

Ressources en eau, Environnement, Agriculture, Affaires religieuses, Education Nationale, Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique, Communication.

Engagement de Mise en œuvre

- **La CHARTE sera suivie par la création d'un Observatoire National de l'Economie de l'Eau qui sera chargé du suivi et de l'analyse de l'évolution nationale des ressources en eau, tant sur les plans qualitatifs et quantitatifs, que sur celui de l'économie de l'eau, de sa durabilité et de ses usages.**

SYNTHESE ET CONCLUSION

- Diversité climatique avec prédominance de l'aridité sur plus de 90% du territoire, des précipitations irrégulières et un cycle long de sécheresses lié aux changements climatiques,
- Demande en eau de plus en plus croissante,

Sont autant d'éléments qui ont amené l'état algérien, en particulier le Ministère des Ressources en Eau, à vouloir proposer cette charte d'économies d'eau.

La CHARTE des "économies d'eau"

- a pour but ultime de **mettre en garde contre le gaspillage de l'eau**.
- propose des orientations à suivre, des objectifs à atteindre et des comportements à adopter pour améliorer la gestion de l'eau.
- exprime **une mobilisation collective** d'un grand nombre d'acteurs autour de **05 engagements** en faveur de l'eau.
- insiste sur l'urgence de mettre en œuvre des mesures d'adaptation de court, moyen et long terme pour éviter une situation de crise hydrique.
- a pour vocation d'être signée par le plus grand nombre d'acteurs et d'utilisateurs, parmi lesquels État, collectivités, associations, acteurs économiques.
- Est à annexer aux documents de planification notamment les plans d'urbanisme (SNAT, PDAU), PNE, etc.
- Est élaboré, en incluant les propositions des départements ministériels, administrations, associations et médias.
- Sera soumis au Gouvernement pour son adoption.

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION